

parcs et espaces publics**une nouvelle vie pour les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini**

Les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini vont bénéficier d'une cure de jouvence et offriront deux nouveaux espaces conviviaux aux habitants du quartier. Place de jeux, petit café saisonnier et installations de «sports urbains», toutes les tranches d'âge y trouveront leur bonheur. Avec ces équipements, la Ville poursuit sa politique d'amélioration et de revalorisation des espaces publics. Le développement du projet se fera en collaboration avec les associations de quartier. La Municipalité répond ainsi aux vœux du Conseil communal de revalorisation du site de Beaulieu, exprimé notamment dans le postulat Valéry Beaud et consorts, «Pour une requalification des espaces publics au Nord du site de Beaulieu».

La plupart des espaces publics, promenades ou jardins, qui entourent le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu présentent aujourd'hui des signes de vétusté et de dégradation. Après le refus en votation populaire du projet Taoua, la Municipalité a entamé une réflexion visant à les relier pour former un parc de quartier aux usages diversifiés pour tous. Cependant, pour ne pas compromettre de futurs projets d'affectation du site, l'intervention se concentrera, dans l'immédiat au Nord, sur les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini.

revaloriser deux promenades en situation urbaine

Situées dans un contexte urbain dense, entre le quartier de la Violette, les halles Nord et l'avenue fréquentée du Mont-Blanc, ces promenades étaient autrefois lieux d'agrément pour les familles mais sont aujourd'hui désertées. La Municipalité a élaboré un projet pour leur redonner vie et convivialité.

Bénéficiant d'une vue directe sur le lac Léman et les Alpes, l'édicule abandonné, situé sur le belvédère, sera transformé en petit café sur le modèle de la Folie Voltaire nichée au cœur du parc Mon-Repos. Un appel d'offre sera lancé en temps voulu pour trouver un exploitant. Tables et chaises accueilleront passants et familles dont les jeunes enfants pourront se dépenser sur la nouvelle place de jeux pour les tout petits située à proximité immédiate. Une liaison ludique la reliera à celle destinée aux enfants âgés de 5 à 10 ans, qui se situera en contrebas.

Les adolescents pourront profiter d'un espace situé de l'autre côté de l'avenue du Mont-Blanc, au sein de la Promenade Jomini. Défini avec eux, l'aménagement sera résolument urbain avec des équipements de type «sports urbains». Ils pourront ainsi pratiquer skate, fitness urbain, danse, etc. Ces nouveaux espaces devraient également pouvoir accueillir une piste de pétanque afin de répondre aux différentes attentes de la population.

Côté cheminements, les liaisons seront mises en valeur pour favoriser la mobilité douce. Stigmates du passé, grillages et barbelés disparaîtront au profit d'une arborisation, une signalétique et un éclairage repensés.

un projet d'aménagement participatif

Sujet de vives discussions lors de la votation populaire, l'aménagement du quartier tient au cœur de ses habitants. Pleinement intégrés dans la démarche, ils participent dès cet automne 2015 à la phase de développement du projet qui se poursuivra jusqu'au début de l'année 2016 avec notamment une présentation publique. Le résultat de cette consultation fera l'objet d'une mise à l'enquête au printemps 2016 pour un début des travaux l'automne suivant. Le coût global des travaux est estimé à 1,35 millions de francs dont le financement sera assumé par le préavis des crédits cadre annuels 2016 du service des parcs et domaines après l'accord du Conseil communal



Tout comme le récent parc de la Brouette, ce projet s'inscrit dans la stratégie municipale de valorisation des espaces publics et de création de place de jeux dont plus de 10 projets ont déjà vu le jour depuis 2013. La Municipalité entend également répondre ainsi au postulat de Valéry Beaud et consorts, «Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu».

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**

Annexe : Plans d'intention du projet

Le préavis n° 2015/72 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 26 octobre 2015